



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Projet de plan de développement 2022-2025

Session d'hiver 2022

PRÉPARATION ET RÉDACTION :

Comité du plan de développement 2021-2022

CORRECTION :

Emmy Guilbault, adjointe administrative

La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) représente 88 associations étudiantes et plus de 33 000 étudiantes et étudiants de premier cycle de l'Université Laval.

La CADEUL a pour mission de représenter les étudiantes, les étudiants et les associations d'étudiantes et d'étudiants membres afin de promouvoir et de défendre leurs droits et leurs intérêts, notamment en matières pédagogique, culturelle, économique, politique et sociale, ainsi qu'envers l'administration universitaire.

Par ailleurs, la CADEUL encourage ses membres à s'impliquer dans leur milieu, stimule leur potentiel et met de l'avant leur vision collective, notamment :

- En créant des liens entre les associations et en favorisant la communication avec les étudiantes et les étudiants ;
- En développant des outils pour les aider à réaliser leurs ambitions ;
- En les aidant à être des leaders dans leur milieu ;
- En offrant des services adaptés à leurs besoins ;
- En défendant leurs intérêts.

Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)

Bureau 2265, pavillon Maurice-Pollack, Université Laval, Québec., Québec, G1V 0A6
Téléphone : (418) 656-7931 – Télécopieur : (418) 656-3328 – Courriel : cadeul@cadeul.ulaval.ca – Site Internet : <http://www.cadeul.com>

Table des matières

| | |
|---|----|
| Mise en contexte | 1 |
| Axe de développement 1: Services et représentation | 2 |
| Axe de développement 2: Filiales | 4 |
| Axe de développement 3: Développement durable | 7 |
| Axe de développement 4: Logement et vie sur le campus | 9 |
| Axe de développement 5: Pérennité et implication | 11 |

Mise en contexte

Certains accomplissements de la CADEUL et d'associations comparables sont le fruit de plusieurs années de recherche et d'élaboration. Il y a donc un besoin de coordonner ces efforts à travers les années, malgré le roulement annuel caractéristique du fonctionnement des associations étudiantes. Ce plan de développement, ayant une durée de trois à quatre ans, a pour ambition de répondre à ce besoin.

Il aspire ainsi à servir de guide, pour que les dossiers de ces différents axes n'aient pas à être reconstruits intégralement chaque année, car ils font partie d'un continuum d'efforts associatifs. Ainsi, la concentration et l'énergie pourront être réservées à établir des balises claires, réalistes et ambitieuses pour les accomplissements du mandat de chaque exécutif lors de l'élaboration du *Plan directeur annuel*.

Les orientations pourront être reprises telles quelles, et les indicateurs adaptés en fonction des capacités et du contexte dans lequel les prochains exécutifs se trouveront.

Enfin, le présent plan se base sur des consultations tenues au travers des ateliers d'orientation et de planification du Caucus des associations et Conseil d'administration à travers les dernières années. Également, il est issu de traces laissées lors d'ateliers et discussions lors des récents camps de formation des associations et des administratrices et administrateurs. Enfin, certaines orientations sont tirées de mandats adoptés par les instances qui apparaissent de façon récurrente lors du renouvellement des plans directeurs annuels.

Axe de développement 1: Services et représentation

Contexte et problématique

Au cœur de la mission de la CADEUL se trouvent les divers services qu'elle offre à ses membres, ainsi que la voix qu'elle fait entendre via la représentation faite auprès de l'Université et des titulaires de charges publiques.

Il sera important de bien accueillir le retour des événements sur le campus après plusieurs mois de chamboulements et d'imprévus dans l'organisation de ceux-ci. La CADEUL devra ouvrir la voie afin de permettre aux associations membres d'également pouvoir tenir leurs activités sans embuches. Il faudra également être à l'écoute des besoins de la communauté étudiante et adapter l'offre de services en conséquence. Également, un acteur important de représentation et de défense des droits a su démontrer toute l'étendue de sa pertinence au courant des dernières années: le Bureau des droits étudiants. Il importe qu'il ait les ressources nécessaires à défendre toute étudiante ou étudiant en ayant le besoin à l'Université Laval.

Orientation 1.

Que la CADEUL offre et favorise la mise en place d'événements permettant une vie étudiante enrichissante sur le campus.

Indicateur de réussite 1.1

Les événements reprennent sur le campus dès que les mesures sanitaires liées à la COVID-19 le permettent.

Indicateur de réussite 1.2

Les événements offerts par la CADEUL profitent à un maximum d'étudiantes et étudiants.

Orientation 2.

Que la CADEUL développe la position du Bureau des droits étudiants (BDE) comme acteur principal de la défense des droits étudiants à l'Université Laval.

Indicateur de réussite 2.1

Le Bureau des droits étudiants est une ressource pour les étudiantes et étudiants de tous les cycles à l'Université Laval.

Indicateur de réussite 2.2

Les politiques et services de l'Université renvoient au Bureau des droits étudiants pour accompagner les étudiantes et étudiants pour leurs enjeux pédagogiques.

Échéancier

| | |
|------------------|---|
| 2022-2023 | Reprise des événements de plus grande envergure sur le campus Reprise des kiosques d'information sur les droits étudiants dans les pavillons |
| 2023-2024 | Poursuite des mandats précédents |
| 2024-2025 | Entente avec l'AELIÉS pour rendre le BDE accessible aux personnes de tous les cycles d'études |

Axe de développement 2: Filiales et concessions alimentaires étudiantes

Contexte et problématique

Les filiales de la CADEUL sont Le Pub Universitaire, le Café Équilibre, le Dépanneur Chez Alphonse, les cafétérias Saveur Campus et le restaurant Le Cercle Universitaire. Elles permettent une offre de services à la communauté universitaire au meilleur prix, tout en créant de l'emploi sur le campus pour les étudiantes et étudiants. Cela dit, toutes les concessions alimentaires étudiantes sur le campus méritent de voir leurs couts d'exploitation réduits, et la CADEUL a le pouvoir travailler en ce sens.

De plus, depuis déjà plusieurs années, la Confédération absorbe des couts reliés à l'exploitation de ses filiales. Certaines d'entre elles sont devenues moins profitables et engendrent des déficits à la fin de leur année financière. La CADEUL, en tant que société mère, se doit de les assumer. De plus, la pandémie de la COVID-19 est venue impacter plusieurs secteurs, dont le secteur alimentaire et de la restauration dont les filiales de la Confédération font partie. Considérant l'incertitude liée aux changements que cette pandémie continuera d'avoir sur les activités des filiales de la CADEUL, il est primordial de se doter d'un plan qui permettra aux filiales de s'adapter. Les problématiques rencontrées sont principalement les loyers élevés, l'absence de disponibilité de main-d'œuvre qualifiée ainsi que l'imprévisibilité de l'achalandage.

Orientation 3.

Que la CADEUL adapte la structure de ses filiales pour répondre aux besoins changeants de la communauté universitaire.

Indicateur de réussite 3.1

La communauté universitaire et les membres de la CADEUL ont l'occasion d'émettre leur avis sur leurs besoins en termes d'offre alimentaire.

Indicateur de réussite 3.2

La commission des filiales produit des plans structurels pour répondre aux enjeux des filiales.

Orientation 4.

Que la CADEUL contribue à diminuer les coûts d'exploitation des concessions alimentaires étudiantes et des cafés étudiants.

Indicateur de réussite 4.1

Une entente est prise avec l'administration de l'Université pour une baisse des loyers des concessions alimentaires étudiantes sur le campus.

Orientation 5.

Que la CADEUL développe des moyens pour diminuer les coûts d'exploitation de ses filiales.

Indicateur de réussite 5.1

Les filiales sont dans une situation financière qui leur permet d'être autoportantes en diminuant la contribution financière de la CADEUL.

Échéancier

| | |
|------------------|---|
| 2022-2023 | <p>Apporter des modifications aux structures des filiales pour les adapter à la demande changeante</p> <p>Revendiquer sur les tables de discussions avec l'administration de l'Université Laval les demandes en liens avec le loyer et l'exploitation des activités des filiales de la CADEUL sur le campus</p> <p>Effectuer une analyse de la provenance des coûts de l'exploitation de ses filiales</p> <p>Proposer de nouvelles modifications structurelles à la Commission des filiales dans le but de réduire les coûts d'exploitation</p> |
| 2023-2024 | <p>Consultation de la communauté sur l'offre alimentaire sur le campus et les services reçus dans les filiales</p> <p>Analyse des moyens légaux permettant de rendre les filiales plus indépendantes financièrement de la société mère (CADEUL)</p> |
| 2024-2025 | <p>Analyser les possibles fermetures ou relocalisations des filiales de la CADEUL</p> |

Axe de développement 3: Développement durable

Contexte et problématique

Les membres de la Confédération ayant les valeurs environnementales à cœur, il est primordial qu'un des axes du *Plan de développement* touche le développement durable. La Confédération compte être un vecteur de changement et avoir un impact positif sur la communauté étudiante. À long terme, la CADEUL doit remplir les objectifs de la *Politique de développement durable* dont elle s'est dotée, auparavant appelée *Politique environnementale*.

Orientation 6.

Que la CADEUL peaufine le fonctionnement du Comité institutionnel sur la protection de l'environnement (CIPE).

Indicateur de réussite 6.1

Les enjeux ciblés selon la grille d'évaluation environnementale triennale sont améliorés.

Indicateur de réussite 6.2

Les actions du plan stratégique sont mises en place.

Indicateur de réussite 6.3

Les objectifs d'encadrement sont atteints selon la *Politique de développement durable de la CADEUL*.

Échéancier

| | |
|------------------|--|
| 2022-2023 | Mise en place des actions du CIPE 2021-2022 |
| 2023-2024 | Remplir la grille d'évaluation triennale Outiller les membres associatifs qui souhaitent mettre en place une politique ou un plan d'action environnemental. |
| 2024-2025 | Établir le plan d'action en fonction de la grille Révision de la <i>Politique de développement durable</i> |
| 2025-2026 | Mise en place des actions du CIPE de 2024-2025 |

Axe de développement 4: Logement et vie sur le campus

Contexte et problématique

Il va sans dire que l'environnement où vivent et interagissent les étudiantes et étudiants a un impact sur leur parcours universitaire. Il importe donc que la CADEUL soit leur voix pour améliorer la situation autant concernant le prix et à la qualité des logements disponibles que pour ce qui est de la bonification de l'aménagement des espaces sur le campus.

Orientation 7.

Que la CADEUL travaille à l'amélioration de la situation locative dans la Ville de Québec pour ses membres.

Indicateur de réussite 7.1

Des projets de logements étudiants abordables voient le jour, avec l'appui de la CADEUL.

Indicateur de réussite 7.2

L'Aide financière aux études (AFE) est bonifiée pour refléter les véritables dépenses en logement de la communauté étudiante.

Indicateur de réussite 7.3

La Stratégie nationale du logement (SNL) inclut la population étudiante parmi ses populations vulnérables.

Orientation 8.

Que la CADEUL s'assure que le développement du campus soit fait en cohérence avec les valeurs de ses membres.

Indicateur de réussite 8.1

Le projet de Centre de la vie étudiante (CVE) est mené à bien.

Indicateur de réussite 8.2

Plus d'espaces verts sont aménagés, autant à l'intérieur des pavillons qu'à l'extérieur.

Indicateur de réussite 8.3

Les espaces sont aménagés selon les besoins de la communauté étudiante.

Échéancier

| | |
|------------------|---|
| 2022-2023 | Début de la construction du projet Ardoise Indiquer à l'équipe responsable du développement immobilier de l'Université les besoins en terme d'aménagement (prises électriques, mobilier, espaces d'études, etc.) des étudiantes et étudiants |
| 2023-2024 | Ouverture des portes du projet de Centre de la vie étudiante (CVE) Disponibilité des logements du projet Ardoise aux étudiantes et étudiants de l'Université Laval |
| 2024-2025 | Mise en branle d'un deuxième projet de logement étudiant abordable |

Axe de développement 5: Pérennité et implication

Contexte et problématique

Sans l'aide de personnes motivées et outillées pour s'impliquer, il est impossible de mener à bien les mandats d'une association étudiante. Il est donc d'une importance capitale d'arriver à assurer le renouvellement de l'implication au sein de la CADEUL, puis d'en profiter pour outiller les associations membres à en faire de même afin d'assurer leur pérennité dans le temps. Cela passe par la réduction des obstacles à l'implication, et à l'amélioration des stratégies d'équité, diversité et inclusion (ÉDI) à l'Université, mais également par l'amélioration du bien-être général des personnes étudiantes.

Orientation 9.

Que la CADEUL encourage l'implication au sein de son exécutif et des exécutifs de ses associations membres en travaillant à mettre fin aux barrières à la participation associative.

Indicateur de réussite 9.1

Les obstacles à la participation aux activités associatives et de l'Université Laval sont réduits.

Indicateur de réussite 9.2

Moins de postes sont laissés vacants aux élections annuelles de la CADEUL, et les élections se font moins souvent par acclamation.

Orientation 10.

Que la CADEUL valorise le bien-être, les saines habitudes de vie et la santé psychologique.

Indicateur de réussite 10.1

Plus d'activités visant à favoriser le bien-être et les saines habitudes de vie ont lieu sur le campus.

Indicateur de réussite 10.2

L'offre de services du Centre d'aide aux étudiants (CAÉ) est bonifiée.

Indicateur de réussite 10.3

La stigmatisation de la détresse psychologique est réduite au sein de la communauté universitaire.

Orientation 11.

Que la CADEUL favorise les principes d'Équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) à travers son fonctionnement et ses représentations.

Indicateur de réussite 11.1

Les obstacles à l'implication des personnes issues de minorités sont diminués.

Indicateur de réussite 11.2

Les associations membres sont outillées pour adopter de bonnes pratiques ÉDI.

Échéancier

| | |
|------------------|--|
| 2021-2022 | Consulter les exécutifs antérieurs pour mettre en lumière les obstacles à l'implication au sein de la CADEUL |
| 2022-2023 | Mettre en place des actions pour briser les barrières à l'implication au sein de l'exécutif Encourager l'organisation d'activités favorisant le bien-être par les associations membres Mettre de l'avant des recommandations issues des avis sur la diversité et les populations étudiantes particulières de la CADEUL |
| 2023-2024 | Mise en lumière des barrières à l'implication au sein des associations membres via consultation des personnes impliquées et des personnes issues de minorités Consulter des personnes issues de minorités sur leur expérience universitaire et les obstacles vécus et déterminer l'impact des recommandations des avis de la CADEUL |
| 2024-2025 | Outiller les associations membres pour qu'elles puissent briser les barrières à l'implication déterminées |